Arrestation du Général

La Gestapo, aidée de la police française, traque et mène de nombreuses arrestations en infiltrant les réseaux. **Pour se protéger le Général Audibert utilise diverses stratégies** : une trace blanche est apposée chaque jour sur une partie du corps, et les résistants n'ont connaissance que du nom de leur supérieur direct. Malgré ces subterfuges l'Armée secrète de l'Ouest se révèle peu à peu.
À partir de décembre 1943, elle est démantelée. **Les principaux chefs de l'Ouest sont arrêtés, emprisonnés, torturés et déportés**. Prévenu par un agent de police le Général Audibert et ses adjoints quittent le département.
Il trouve refuge sur l'île de la Jument dans le Morbihan et puis au couvent des Augustines de Malestroit. **Caché pendant 3 mois sous le nom de «Durand» par la mère supérieure Yvonne, il est arrêté le 17 mars 1944.**
Pensant être démasqué il dévoile sa véritable identité pour faire libérer sa femme et sa fille. Mais sa qualité de chef de la Résistance lui valut un traitement plus dur. Âgé de 69 ans il subit la torture sans jamais parler : la baignoire, la privation de nourriture, la privation de sommeil et les coups physiques sans relâche. Il perd l'ouïe d'une oreille et devient temporairement amnésique.

Il est déporté au camp de Buchenwald dont il revient le **11 avril 1945** libéré par son ancien élève, le général Patton. Il est rapatrié par le premier avion à destination de Paris, puis rentre par le train à Nantes où il est accueilli en héros par la population et ses compagnons d'armes.

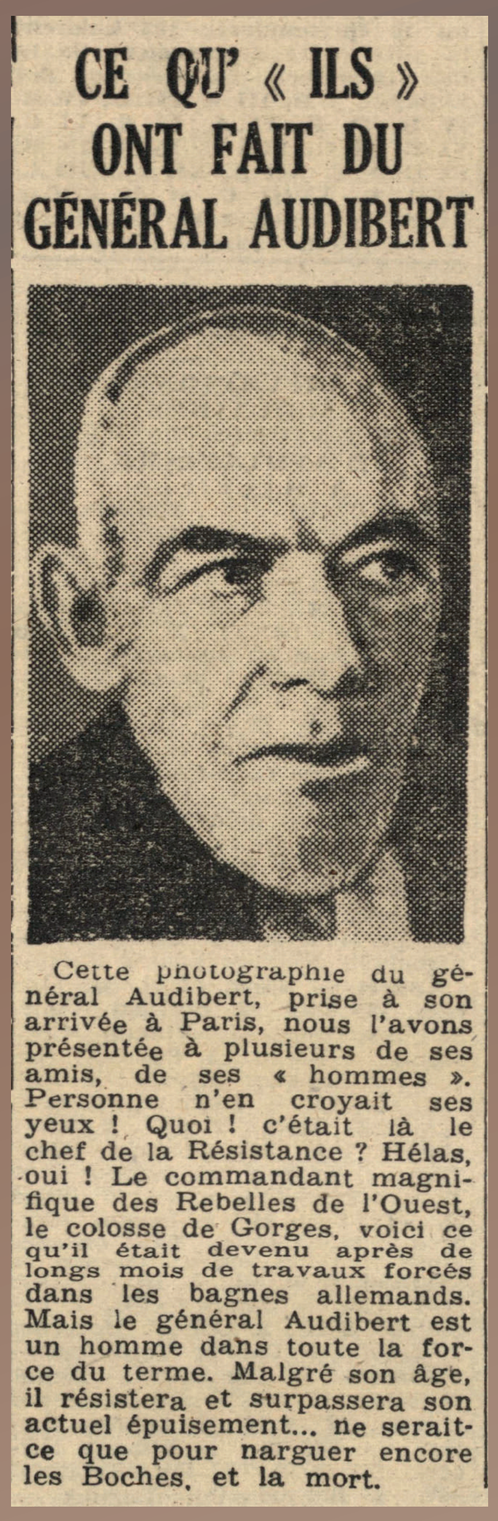

CE QU' « ILS » ONT FAIT DU GÉNÉRAL AUDIBERT

Cette photographie du général Audibert, prise à son arrivée à Paris, nous l'avons présentée à plusieurs de ses amis, de ses « hommes ». Personne n'en croyait ses yeux ! Quoi ! c'était là le chef de la Résistance ? Hélas, oui ! Le commandant magnifique des Rebelles de l'Ouest, le colosse de Gorges, voici ce qu'il était devenu après de longs mois de travaux forcés dans les bagnes allemands. Mais le général Audibert est un homme dans toute la force du terme. Malgré son âge, il résistera et surpassera son actuel épuisement... ne serait-ce que pour narguer encore les Boches, et la mort.

Article de presse (Reprod.) - L' Avenir de l'Ouest du lundi 7 mai 1945 -
Archives municipales de Nantes - 4PRES1

Le Général Audibert récompensé pour ses faits de résistants
Fonds privé M. Aulanier

Le retour du général Audibert
À la libération des camps de concentration le général Audibert est libéré et rapatrié en France par avion.
Fonds privé M.Raineteauu

L'émouvante réception du général Audibert, chez lui, à Loiselinière de Gorges

La réception du général Audibert, chez lui, dans son manoir de Loiselinière, de Gorges fut, peut-être, plus émouvante encore que celle que les Nantais lui avaient réservée. Dans la cour de la propriété, tous les habitants de la coquette localité et beaucoup de la ville voisine, Clisson, se trouvaient rassemblés, ainsi que les enfants des écoles.

A sa descente de voiture, le général Audibert fut salué par des vivats joyeux et par une vibrante *Marseillaise* que, beaucoup plus ému qu'il ne voulait le paraître, celui que l'on appelait « le colosse de Gorges » écouta au garde-à-vous et les larmes aux yeux. Puis il reçut de nombreuses gerbes, embrassa des gosses et des femmes en pleurs et, s'avançant au milieu de la cour, il donna la parole au colonel Lemerdy.

Celui-ci affirma que le général n'avait jamais été oublié à Gorges, sa petite patrie et que chacun était fier de lui, parce qu'il avait su incarner dans son âme indomptable, les sentiments qui animaient tous les habitants de Gorges. Et le colonel donna l'accolade au général, sous les plis du drapeau de l'U.N.C.

M. du Gasset, maire Gorges, au nom de la population et du Conseil municipal, souhaita la bienvenue au général, vaillant chef en 14-18 et organisateur de la Résistance dans l'ouest à cette guerre. Et ceci pour un seul idéal : l'amour de la Patrie.

Malgré sa fatigue, le général Audibert répondit longuement à ces deux discours. Et, ce qu'il dit, fut si émouvant, que personne ne put retenir ses larmes, même pas les « durs » que sont Jacques Linart, Yacco, docteur Dupé, René Nicolas, Brochard, Eraud et autres.

Maintenant, le général Audibert, numéro 70.462 au sinistre camp de Buchenwald, lui qui organisa, même là-bas, un groupe de résistance de 300 hommes qui se permirent de désarmer et de faire prisonniers les hommes de garde de cette geôle, avant l'arrivée des Américains, ce héros, va se reposer quelques jours parmi les siens. Et puis, il reprendra la lutte, tant il est vrai que tout n'est pas encore réglé chez nous et que la Maison France a besoin du concours de tous ses enfants pour redevenir la grande puissance qu'elle doit toujours être.

Article de presse (reprod.) L'Avenir de l'Ouest du mardi 24 avril
Archives municipales de Nantes - APRES1

« J'ai servi sous les ordres du Général Audibert dans l'armée de la Résistance. Et je ne puis laisser passer l'occasion de vanter ce chef admirable. [...]

C'est avec une extrême précision et une grande netteté qu'il me donna ses instructions, pour le recrutement des hommes, des chefs de groupe et de section pour l'établissement des plans d'insurrection.

Car le Général Audibert était partout : à Vannes, à Rennes, à St-Brieuc. Partout, il intervenait heureusement pour aplanir certaines difficultés, relever des erreurs ou des imprudences. Mais son but principal était de réaliser la coordination des différents groupements de résistance. [...]

Un grand Français comme le Général Audibert va jusqu'au bout. Moi, comme bien d'autres, je serai avec lui pour que s'achève le grand travail.»

F. le Floch.
Dans l'avenir de l'ouest - 17 octobre 1945

Sans titre-1.indd 5 08/09/2017 17:06:13

LE DÉPUTÉ

À la sortie de la guerre, la France doit se reconstruire et former un nouveau gouvernement pour rompre avec le régime de Vichy.

Les premiers scrutins des élections législatives de 1945 voient l'apparition de **nouveaux mouvements politiques issus de la Résistance.** Le Général Audibert est candidat de **l'Union nationale et républicaine de la Résistance et du parti républicain de la liberté** (PRL). Sa liste arrive en tête avec **37.9%** des voix, soit 119 522 suffrages. Il est élu à la première Assemblée nationale Constituante (octobre 1945- juin 1946).

« J'adresse mes remerciements et ceux de tous mes colistiers aux 37 000 électeurs et électrices qui, en nous accordant leurs suffrages, ont prouvé qu'ils avaient compris le sens de notre action en faveur d'une union constructive de tous les Français»

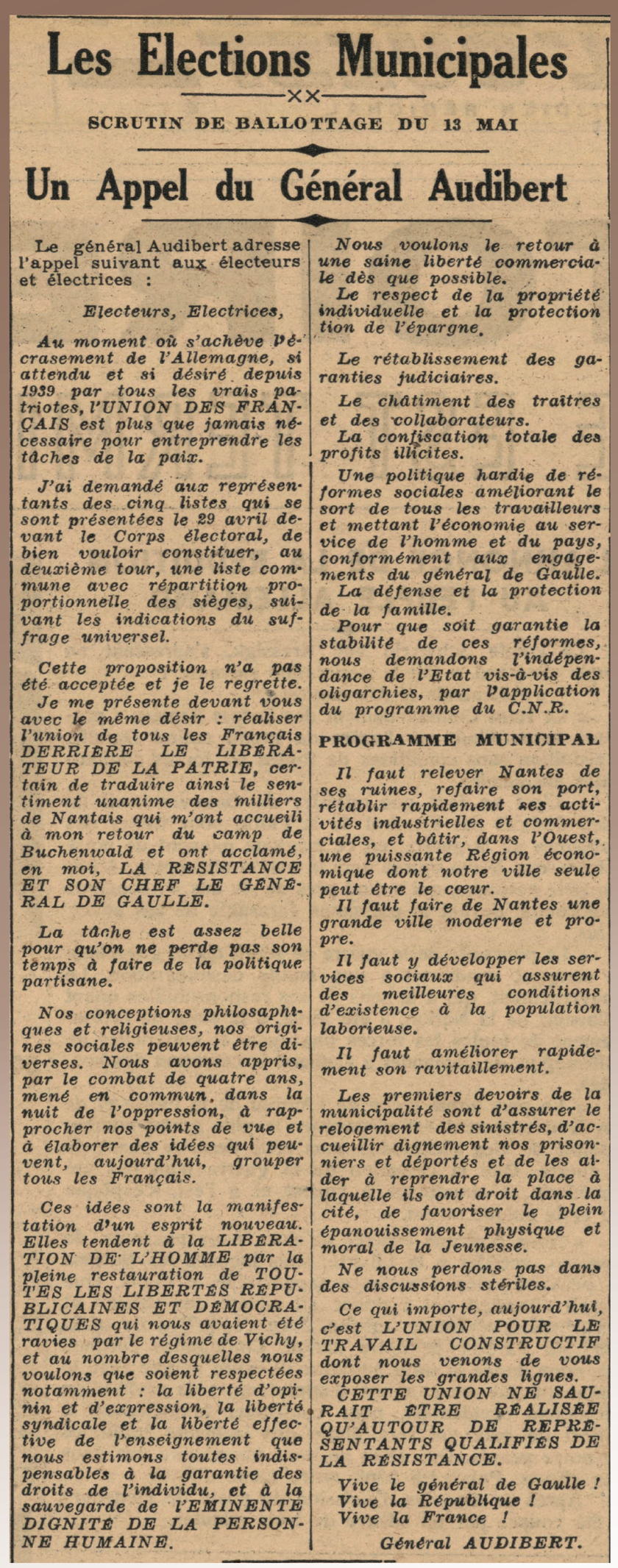

Les Elections Municipales

SCRUTIN DE BALLOTTAGE DU 13 MAI

Un Appel du Général Audibert

Le général Audibert adresse l'appel suivant aux électeurs et électrices :

Electeurs, Electrices,

Au moment où s'achève l'écrasement de l'Allemagne, si attendu et si désiré depuis 1939 par tous les vrais patriotes, l'UNION DES FRANÇAIS est plus que jamais nécessaire pour entreprendre les tâches de la paix.

J'ai demandé aux représentants des cinq listes qui se sont présentées le 29 avril devant le Corps électoral, de bien vouloir constituer, au deuxième tour, une liste commune avec répartition proportionnelle des sièges, suivant les indications du suffrage universel.

Cette proposition n'a pas été acceptée et je le regrette.

Je me présente devant vous avec le même désir : réaliser l'union de tous les Français DERRIERE LE LIBERATEUR DE LA PATRIE, certain de traduire ainsi le sentiment unanime des milliers de Nantais qui m'ont accueili à mon retour du camp de Buchenwald et ont acclamé, en moi, LA RESISTANCE ET SON CHEF LE GENERAL DE GAULLE.

La tâche est assez belle pour qu'on ne perde pas son temps à faire de la politique partisane.

Nos conceptions philosaphiques et religieuses, nos origines sociales peuvent être diverses. Nous avons appris, par le combat de quatre ans, mené en commun, dans la nuit de l'oppression, à rapprocher nos points de vue et à élaborer des idées qui peuvent, aujourd'hui, grouper tous les Français.

Ces idées sont la manifestation d'un esprit nouveau. Elles tendent à la LIBERATION DE L'HOMME par la pleine restauration de TOUTES LES LIBERTES REPUBLICAINES ET DEMOCRATIQUES qui nous avaient été ravies par le régime de Vichy, et au nombre desquelles nous voulons que soient respectées notamment : la liberté d'opinin et d'expression, la liberté syndicale et la liberté effective de l'enseignement que nous estimons toutes indispensables à la garantie des droits de l'individu, et à la sauvegarde de l'EMINENTE DIGNITE DE LA PERSONNE HUMAINE.

Nous voulons le retour à une saine liberté commerciale dès que possible.

Le respect de la propriété individuelle et la protection de l'épargne.

Le rétablissement des garanties judiciaires.

Le châtiment des traîtres et des collaborateurs.

La confiscation totale des profits illicites.

Une politique hardie de réformes sociales améliorant le sort de tous les travailleurs et mettant l'économie au service de l'homme et du pays, conformément aux engagements du général de Gaulle.

La défense et la protection de la famille.

Pour que soit garantie la stabilité de ces réformes, nous demandons l'indépendance de l'Etat vis-à-vis des oligarchies, par l'application du programme du C.N.R.

PROGRAMME MUNICIPAL

Il faut relever Nantes de ses ruines, refaire son port, rétablir rapidement ses activités industrielles et commerciales, et bâtir, dans l'Ouest, une puissante Région économique dont notre ville seule peut être le cœur.

Il faut faire de Nantes une grande ville moderne et propre.

Il faut y développer les services sociaux qui assurent des meilleures conditions d'existence à la population laborieuse.

Il faut améliorer rapidement son ravitaillement.

Les premiers devoirs de la municipalité sont d'assurer le relogement des sinistrés, d'accueillir dignement nos prisonniers et déportés et de les aider à reprendre la place à laquelle ils ont droit dans la cité, de favoriser le plein épanouissement physique et moral de la Jeunesse.

Ne nous perdons pas dans des discussions stériles.

Ce qui importe, aujourd'hui, c'est L'UNION POUR LE TRAVAIL CONSTRUCTIF dont nous venons de vous exposer les grandes lignes.

CETTE UNION NE SAURAIT ETRE REALISEE QU'AUTOUR DE REPRESENTANTS QUALIFIES DE LA RESISTANCE.

Vive le général de Gaulle !
Vive la République !
Vive la France !

Général AUDIBERT.

Article de presse (reprod.) L'Avenir de l'Ouest du mardi 8 mai 1945

Archives municipales de Nantes - APRES1

Pendant ce mandat, il est membre de la Commission des pensions civiles et militaires et des victimes de guerre et de la répression, et de la Commission de la défense nationale.

Il dépose **deux propositions de loi** :

- La première, le 11 décembre 1945, sur **l'attribution aux déportés politiques d'une indemnité forfaitaire de 20 000 francs** pour les pertes subies dans les camps de concentration.

- La seconde, le 23 janvier 1946, sur le **statut des combattants de la Résistance.**

Il intervient également dans les débats notamment pour interpeller sur le statut des Résistants.

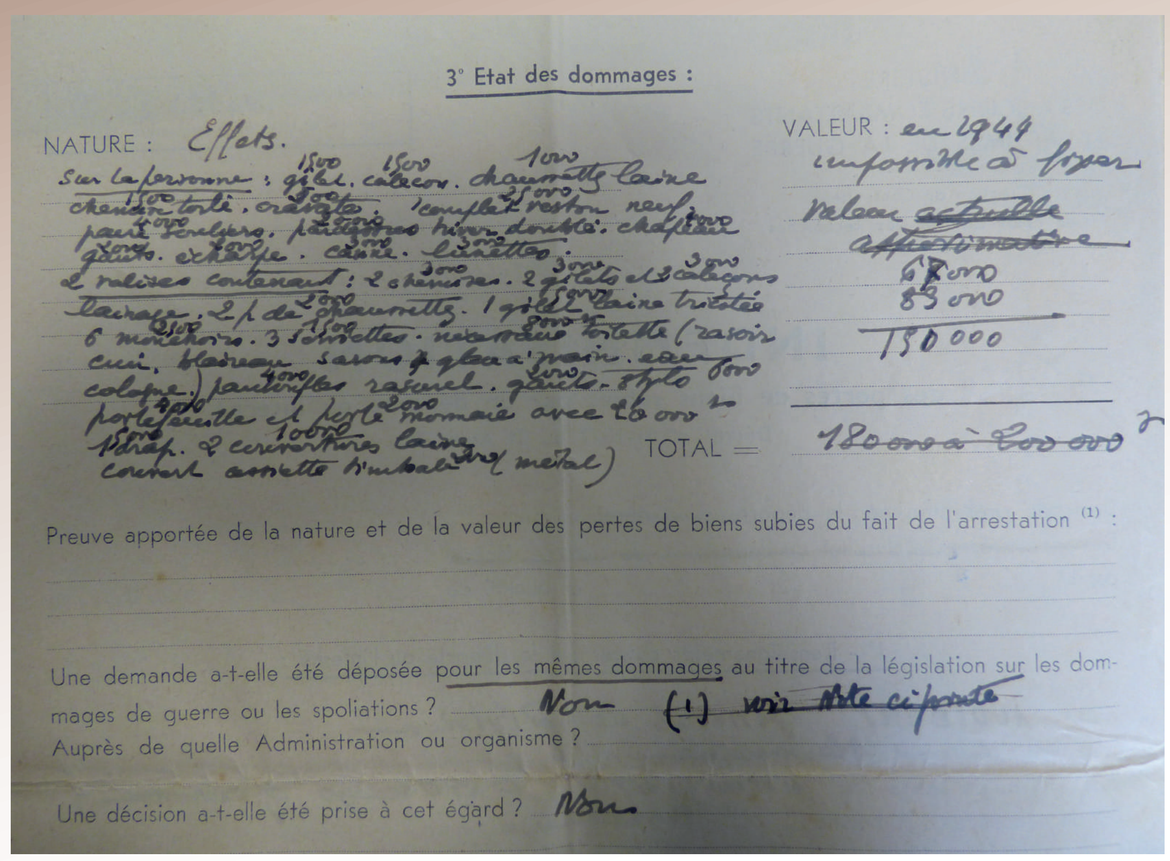

3° Etat des dommages :

NATURE : Effets.

VALEUR : en 1944 impossible à fixer

Valeur actuelle approximative

TOTAL = 180 000 à 200 000

Preuve apportée de la nature et de la valeur des pertes de biens subies du fait de l'arrestation (1) :

Une demande a-t-elle été déposée pour les mêmes dommages au titre de la législation sur les dommages de guerre ou les spoliations ? Non (1) voir note ci-jointe

Auprès de quelle Administration ou organisme ?

Une décision a-t-elle été prise à cet égard ? Non

Indemnisation à l'attention des déportés et internés des camps de concentration anzis au nom du général Audibert

Fonds privé - Château de l'Oiselinière

Sans titre-1.indd 6 08/09/2017 17:06:23

AU DELÀ DE L'HOMME MILITAIRE

Militaire, résistant et député, pendant toute sa vie le Général Audibert illustré comme un personnage héroïque et dévoué envers sa patrie.
Mais au-delà de l'homme militaire, Louis-Alexandre Audibert, est un homme particulièrement curieux, et passionné. Il s'intéresse aux lettres et aux arts qu'il étudie et pratique en privé.

Ces peintures sont l'oeuvres de monsieur Audibert. Portrait de sa femme, Claire Audibert, et auto-portrait à l'huile

Fonds privé de M. Colon de Franciosi

Ces croquis sont l'oeuvre du Général Audibert. Ils ornent les pages de ses carnets de guerre. Il dessine ce qui l'entoure, des cavaliers et des militaires, probablement sur le front de guerre.

Fond privé - Château de l'Oiselinière

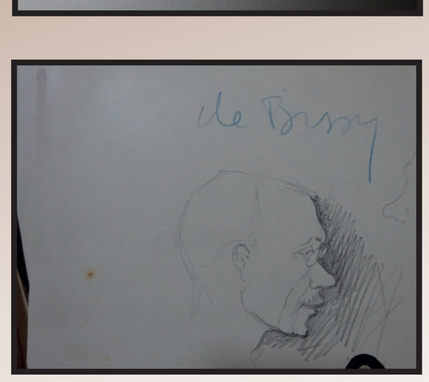

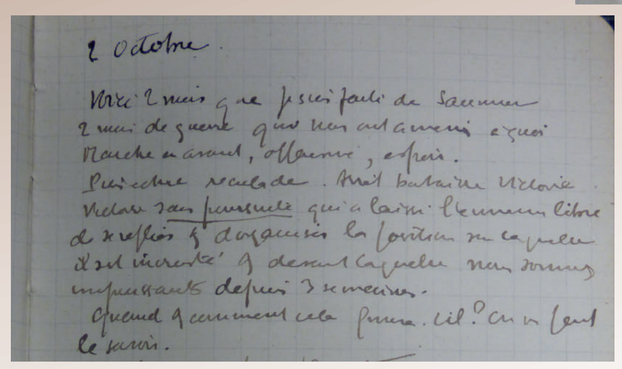

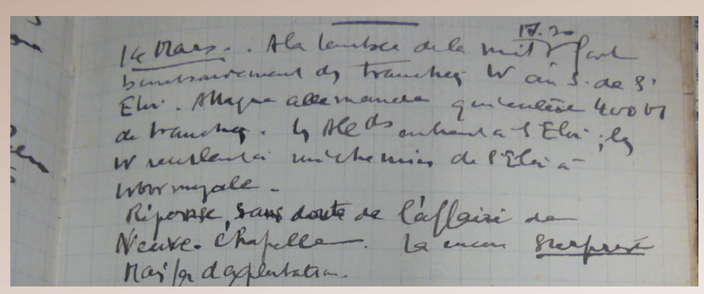

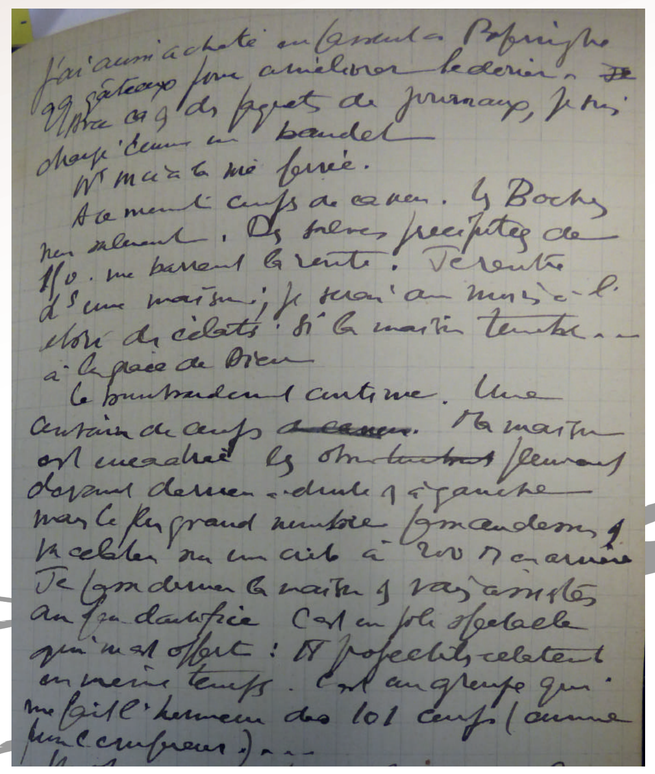

Parmi les nombreux carnets tenus par le Général, celui-ci est d'un ordre particulier. Plus personnel, il livre ses impressions et ses pensées sur le monde de la guerre et ses longues journées loin de sa famille.
C'est une sorte de journal intime dans lequel il conserve ses souvenirs. Il écrit sous la forme de correspondance qu'il s'adresserait à lui-même.

Fond pirvé -Château de l'Oiselinière

Le Général Audibert

Exposition réalisée en 2017 par Alison Vialettes, dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine

Gorges
Bienvenue-sur-Sèvre

VILLES & PAYS D'ART & D'HISTOIRE

Vignoble Nantais